



Demarches legales pour creation d'un journal pour etudiants

Par **leconquistador_old**, le 17/11/2007 à 21:37

salut

je suis nouveau dans le forum et totalement novice en matiere de droit.

pourtant cette année j'ai comme mission de creer ne serait-ce qu'un bulletin d'information pour les etudiants étrangers residant en algerie. Seulement, je ne sais vraiment pas s'il y a des demarches à faire du genre se faire enregistrer au ministere de commerce(meme si le but n'est pas lucratif), au ministere de l'information et consort, ou faudra-t-il simplement se lancer dans la production sans regarder autour?

je rapelle que c'est juste un bulletin pour une ou deux nouvelles, des jeux, une page de reflexion, un coin pour les poetes, un coin de redaction ouvert aux lecteurs ainsi de suite.

Alors si vous avez quelques conseils à me donner, ils seeront les bienvenus.

merci